



Pour nos salaires, nos conditions de travail, les postes statutaires : Grève dès le 26 janvier

Dans un contexte où les inégalités continuent à se creuser il y a urgence à combattre les contre-réformes qui les aggravent, dans l'Education Nationale comme ailleurs, à revendiquer les moyens nécessaires et une véritable revalorisation pour les tous les personnels.

Or, le Parlement a adopté un budget qui est loin de répondre aux besoins matériels et humains de l'Ecole républicaine et pas davantage aux revendications de ses personnels. En effet, il ne prend pas la mesure de l'augmentation des effectifs, de la situation sanitaire qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs d'élèves par classe à court et moyen terme et de l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail. Il faut en urgence engager les recrutements statutaires nécessaires, en recourant aux listes complémentaires, en titularisant les contractuels. Dans le budget 2021, la nécessaire revalorisation des personnels ne trouve qu'une traduction minimale avec 400 millions d'euros prévus. C'est très peu pour les personnels, et de fait l'essentiel des mesures proposées pour 2021 ne concerneront qu'une minorité d'entre eux. Les AED et les AESH en particulier ne se voient rien proposer. Le Grenelle du ministre est d'autant plus inacceptable qu'il vise à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignants.

Le SNUDI FO 35 et le SNFOLC 35 exigent un budget qui acte :

- **l'arrêt des suppressions d'emplois**
- **une revalorisation indiciaire immédiate : 49 points d'indice (183€) pour tous les personnels**
- **le rattrapage intégral (20%) des pertes salariales subies depuis 2000, grâce à un plan pluriannuel de revalorisation**
- **les créations de postes statutaires pour répondre à tous les besoins, la titularisation des précaires dans le cadre de la Fonction publique de l'Etat.**

Le SNUDI FO 35 et le SNFOLC 35 exigent un plan urgent de recrutements sur les listes complémentaires des concours pour faire face aux besoins immédiats, notamment de remplacements, en lieu et place des recrutements de contractuels que le ministère a autorisés.

Ils exigent également l'abrogation de la loi Blanquer et de l'ensemble des contre-réformes, de la maternelle à la terminale, l'abandon du projet de loi RILHAC sur la direction d'école.

Le SNUDI FO 35 et le SNFOLC 35 appellent les personnels à poursuivre les mobilisations en cours, à construire dès maintenant une dynamique de mobilisation par des actions locales, réunions, motions et courriers collectifs auprès des IA-DASEN, des Recteurs, du gouvernement, à s'engager dans l'action et à préparer la grève dès le mardi 26 janvier pour exiger la satisfaction de leurs revendications.

Rassemblement à Rennes

11 heures Place de la République

Manifestation vers la DSDEN, puis le rectora